

## PRIX ZÉNOBE 2011

# Comet Traitements et l'Université de Mons primées



La société Comet Traitements, de Châtelet, et le Service des Matériaux Polymères et Composites de l'Université de Mons ont remporté, le 24 novembre dernier, le Prix Zénobe 2011. Ce prix récompense l'innovation technologique en Wallonie.

par Isabelle TREUTTENS

Installée le long de la Sambre, à Châtelet, la société Comet Traitements est spécialisée dans le traitement des résidus fins issus du broyage des déchets métalliques (véhicules hors d'usage, déchets d'équipements électriques et électroniques). Chaque année, à l'échelle européenne, on génère 10 millions de tonnes de résidus fins. Leur traitement permet non seulement d'éviter leur mise en décharge, mais également de préserver les matières premières naturelles.

La première installation de valorisation a été mise en service en 2002. Elle permet de séparer et de réutiliser chacun des composants présents dans ces résidus : matières organiques, minéraux, métaux non-ferreux et oxydes de fer. Le procédé de séparation a été validé par l'Université de Liège. 9 emplois ont été créés grâce à cette innovation.

La solution technique et les installations extrêmement sophistiquées mises en place par Comet Traitements permettent d'atteindre des taux de recyclage supérieurs à 90%.

A noter également que les matières organiques extraites par le procédé sont intégrées dans le projet Phoenix du plan Marshall. L'objectif est de convertir ces matières en carburants. La production industrielle est envisagée pour 2015.

### Des bioplastiques issus de l'agriculture locale

Le service des Matériaux Polymères et Composites de l'Université de Mons a quant à lui été primé dans la catégorie «Unités de recherche». Il a mis au point, en collaboration avec le centre de recherche Materia Nova, un nouveau procédé de production continue de bioplastiques respectueux de l'environnement.



Ces nouveaux bioplastiques sont produits par une technique «verte» qui exclut l'utilisation de tout solvant organique et qui valorise les déchets et excédents de notre agriculture locale. Les bioplastiques sont en effet principalement constitués de ressources végétales annuellement renouvelables (blé, maïs, pommes de terre, pois verts, betterave sucrière...) et sont biodégradables.

On les retrouve dans les textiles, boîtiers d'ordinateurs, équipements électroménagers, téléphones portables, équipements automobiles...

### Plus de trente candidatures

Successeur du Prix de l'Innovation technologique lancé en 2005, le Prix Zénobe résulte d'un partenariat entre le Gouvernement wallon, le Service public de Wallonie, le Conseil économique et social de la Wallonie et le Conseil de la Politique scientifique. Il vise à mettre en valeur les acteurs (PME et unités de recherche) porteurs de projets créatifs et innovants. Cette année, plus d'une trentaine de candidatures ont été introduites. En portant son choix sur les deux projets primés, le jury a clairement mis l'accent sur le développement durable. ■



**Une idée innovante à développer au niveau international ? Adressez-vous au NCP-Wallonie !** Il accompagne les entreprises, universités et centres de recherche wallons dans les projets de recherche européens.  
0800 1 6279 - [www.ncpwallonie.be](http://www.ncpwallonie.be)

GRÂCE À SA  
TECHNOLOGIE  
INNOVANTE, COMET  
TRAITEMENTS  
ATTEINT DES TAUX  
DE RECYCLAGE  
SUPÉRIEURS À 90 %.

